**Compte rendu réunion du 21 novembre 2014**

**PRESENTS :**

Pour la mairie du Vésinet

* Mr Joncheray, maire adjoint, sécurité, circulation, transport, stationnement,
* Mr Olry, responsable service technique, voirie et réseau
* Un policier municipal

Pour la mairie du Pecq

* Mr Peytavin, maire adjoint, sécurité, circulation, transport, stationnement,
* Mr Loiseau, responsable service technique, voirie et réseau

Pour l’association du chemin de ronde

* Véronique Vital, vice-présidente le Pecq
* Yves Rambaud, secrétaire

**TRAVAUX DE REFECTION de la rue du 11 novembre 1918**

Faisant suite aux travaux réalisés chemin de ronde, nous souhaitons que les travaux sur le tronçon « rue du 11 novembre » soient réalisés

* Réfection de la chaussée
* Quinconces matérialisées en dur
* Ralentisseurs
* Enfouissement des lignes (électriques, téléphone, Numéricable)
* Réfection des trottoirs en les surélevant pour que les véhicules ne puissent pas rouler dessus
* Devient une priorité, à prévoir sur le Budget 2015 (ou 2016) côté Pecq et Vésinet

Réponse donnée ce jour par les mairies : impossible pour le budget 2015, peu probable au vu des restrictions budgétaires pour 2016.

Négociation de l’ACR : refaire dès maintenant les peintures des emplacements de parking, et du passage piéton de l’école Malherbe

**VOIE D’INTERET COMMUNAUTAIRE**

Notre rue apparait comme étant une voie d’intérêt communautaire dans le PLU du Vésinet. Elle est pour la CCBS une voie structurante de 3eme ordre.

L’ACR demande sa requalification en une voie de desserte locale.

Mr Olry nous dit que cela ne change rien.

* Ce point sera à rediscuter.

**STATIONNEMENT - POLICE - SECURITE**

L’ACR demande :

- refaire le marquage des emplacements de parking dès maintenant

- refaire le marquage du passage piéton

- contrôle de la vitesse avec un radar pédagogique mobile comme indiqué par Mr Peytavin lors de notre rencontre en date du 3 juillet 2014

- mettre en « zone 30 » notre rue

- contrôle du passage des poids lourds

Mr Peytavin nous informe qu’un contrôle de la police municipale du Pecq est fait de manière aléatoire une fois par semaine. Par ailleurs, Mr Peytavin a envoyé un courrier à la chocolaterie comme il s’y était engagé (pour rappeler qu’une zone de déchargement est à leur disposition rue de la liberté, et non pas rue du 11 novembre).

La police du Vésinet nous assure faire le nécessaire, mais ils ne peuvent agir que du 1 au 29 rue du 11 novembre, côté Vésinet.

**MISE EN SENS UNIQUE**

L’ACR demande la mise à l’essai d’un sens unique de la rue Albert 1er à la route de Croissy.

Cette mise à l’essai implique un comptage pour la mairie du Vésinet.

Ce comptage semble difficile à mettre en place en 2015 selon Mr Olry.

* Ce point sera à rediscuter.

**PARTICULARITE DE LA RUE DU 11 NOVEMBRE**

La rue appartient au Pecq et au Vésinet, la séparation se fait au milieu de la rue.

Côté Vésinet, la chaussée est gérée par la CCBS, les trottoirs par la ville du Vésinet et l’éclairage par la ville du Pecq !